



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation STAPS. 2017, Université de Toulon. hceres-02026615

**HAL Id: hceres-02026615**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026615v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formations  
Sciences et technologies des activités  
physiques et sportives

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

François Dumas, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

### Présentation du champ

Le champ *Sciences et technologies des activités physiques et sportives (STAPS)* rassemble l'offre de formation de l'Université de Toulon dans ce domaine, consistant en une licence STAPS portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) STAPS, et certains éléments constitutifs d'un master STAPS Grand Sud cohabilité avec les universités de Nice, Aix-Marseille, Montpellier et Avignon. Les effectifs correspondants sont en augmentation constante et marquée depuis plusieurs années, s'élevant à 773 étudiants pour l'année 2015/2016 (dont 34 en première année de master), soit 11 % des effectifs de l'établissement. Lisible de fait car concentré sur une mention unique, et pluridisciplinaire par nature car relevant à la fois des sciences et techniques et des sciences humaines et sociales, ce dispositif de formation ouvre sur des secteurs d'activité diversifiés (enseignement, coaching, loisirs, santé, management, recherche scientifique...). Les enseignements ont lieu sur le campus de La Garde.

Le champ de formation STAPS est adossé à deux laboratoires de l'Université de Toulon, dont l'un est cohabilité par l'Université Nice Sophia Antipolis. La caractérisation du champ par l'identité STAPS le positionne à la croisée des trois axes thématiques transversaux suivant lesquels l'Université de Toulon a choisi de structurer sa recherche. Il s'inscrit de même naturellement dans une logique de mutualisation inter-établissements au sein de l'Association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée. Les liens du champ STAPS avec les structures sportives professionnelles et associatives sont un facteur actif de son intégration à l'environnement socio-culturel et économique local.

### Synthèse de l'évaluation des formations du champ

La licence, déclinée en trois spécialités (*Education et motricité, Activités physiques adaptées et santé et Entraînement sportif*) apparaît comme une formation dynamique et attractive, efficacement pilotée par une équipe pédagogique active et structurée. Il est en revanche difficile d'avoir une vision claire du devenir des diplômés. Par nature, la filière STAPS permet une insertion professionnelle effective dès la sortie de la licence dans des milieux professionnels très diversifiés, de même qu'elle autorise une poursuite d'études dans des contextes là aussi variés. Le dossier d'autoévaluation pointe une difficulté à assurer ce suivi des étudiants en fin de licence, et les données produites en la matière sont effectivement très pauvres, même sur la poursuite d'étude en master à Toulon. C'est un manque particulièrement sensible dans un contexte où la structuration des STAPS, de la licence au master, à l'échelle toulonnaise et à l'échelle régionale, apparaît comme une vraie question.

En effet, l'Université de Toulon est l'un des cinq établissements associé au master inter-régional STAPS Grand Sud. Cette mention regroupe 6 spécialités et 14 parcours, diversement implantés sur les différents sites. L'Université de Toulon affiche deux parcours de M1 *Sciences et techniques du coaching sportif / activité physique adaptée à la santé* et *Sciences du mouvement humain*, et une spécialité de M2 recherche *Sciences du mouvement humain*, mais la structuration de l'ensemble du master est particulièrement complexe et le positionnement précis du site toulonnais dans le dispositif d'ensemble est difficile à lire. Il ressort de l'évaluation de ce master que les pratiques (de pilotage, d'organisation, voire d'évaluation des étudiants) varient sensiblement d'un site à l'autre, reflétant une relative indépendance de chaque site dans la conduite de ses parcours locaux. Il est regrettable que l'absence de données d'ensemble sur les flux étudiants ne permette pas d'apprécier la réalité de l'atout théorique de cette mention multipartenaire, à savoir la possibilité de construire des parcours différenciés à partir des différentes licences des cinq établissements et de la grande variété de parcours proposés en master. Ce point est central pour les évolutions à venir du master, et par voie de conséquence pour les formations en STAPS à l'Université de Toulon.

## Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ présente le caractère singulier d'être défini sur une unique discipline, et constitué seulement d'une licence et de quelques éléments d'un master. Il ne peut donc qu'être cohérent en interne, même si l'articulation entre licence et master semble se jouer davantage à l'échelle inter-régionale, et que la dynamique locale sur ce point est difficile à apprécier. La licence joue indéniablement son rôle de formation de proximité dans un domaine toujours très porteur, et elle le fait sur des thématiques bien réfléchies par rapport à l'environnement. En revanche, le choix d'un périmètre de champ aussi restreint contribue au morcellement de la carte des formations de l'établissement.

### Recommandations :

L'université pourrait tirer avantage de la nouvelle nomenclature nationale des mentions de master pour repenser la structuration de sa filière STAPS. Le maintien d'une cohabilitation de master avec d'autres établissements régionaux (au sein du master Grand Sud ou sous une forme différente du dispositif actuel) ne prend son sens que dans le cadre d'un partenariat renforcé conduisant à un réel pilotage coordonné au niveau de la mention. Une alternative serait de créer une mention de master propre à Toulon, sur les deux années et sur un profil localement pertinent (on peut penser à *Activité physique adaptée et santé*), conduisant à un rattachement à l'Ecole doctorale *Sciences du mouvement humain*, et assurant une visibilité accrue. Une telle orientation nécessiterait bien sûr une étude de faisabilité en termes de flux potentiels et de positionnement par rapport aux masters complémentaires ou concurrents à l'échelle régionale. Elle devrait intégrer l'analyse de données de pilotage affinées.

Ce choix quant au master n'exclut pas une réflexion en parallèle sur le positionnement des STAPS dans une éventuelle cartographie recomposée des champs.

# Observations de l'établissement

La Garde, le 12 Mai 2017

EB/ KBC / MCB/ 2017 n° 049

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur

Jean-Marc GEIB

Département d'évaluation des formations  
HCERES

**Objet :** Evaluation champ de formations « *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives* »

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du champ de formations « *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives* ». Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous faisons part de l'observation de portée générale du responsable de la formation ci-dessous :

*Le champ Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) relève non seulement des sciences et techniques et des sciences humaines et sociales, mais aussi des sciences pour l'ingénieur.*

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

  


Éric BOUTIN

Président de l'Université de Toulon